

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC

AUX HABITANTS DE LA M.R.C. DE MANICOUAGAN

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Patricia Huet, directrice générale et secrétaire-trésorière, que le Conseil de la MRC de Manicouagan a adopté, lors de sa séance ordinaire du mercredi 19 décembre 2018, le règlement 2018-04 relatif à la tarification à l'aéroport de Baie-Comeau.

Ce règlement peut être communiqué à quiconque en fait la demande au service de greffe de la MRC de Manicouagan.

Donné à Baie-Comeau, ce 20^e jour du mois de décembre 2018.

Patricia Huet
Directrice générale et secrétaire-trésorière